Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501455-20260605-2026_063-DE

MAIRIE DE LANGON (35660)

AFFICHE LE

Délibération N°2026-063

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 05 JUIN 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le cinq Juin, à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de **LANGON**, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves COLLEAUX, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : **le 27 Mai 2026.**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	15
Présents	13
Votants	14
Vote	
Pour	12
Contre	2
Abstentions	0

Présents : Mr Jean Yves COLLEAUX, Mme Andrée LE ROUX, Mr Bertrand ROUINSARD, Mme Marylène MATHURIN, Mr Christian COUPARD, Mme Valérie MICHELIN, Mr Thierry TOREL, Mr Olivier RONDEAU, Mme Nathalie RICARD, Mme Virginie BOUGOT, Mr Julien COLIN, Mme Alexandra GUILLEMAIN, Mme Rosane GAUVIN.

Absents non excusés :
Absents excusés : Mr Fabien PASQUET a donné pouvoir à Mme Rosane GAUVIN, Mme Marie Annick BARADA JOUADE.

Secrétaire de Séance : Mme Rosane GAUVIN.

2026-063- Sénatoriales : Election des délégués et suppléants

Vu le décret n°2026-301 du 21 Avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme Andrée LE ROUX, Mr Bertrand ROUINSARD, Mr Julien COLIN et Mme Alexandra GUILLEMAIN.

La présidence du bureau est assurée par Mr le Maire.

Monsieur le Maire constate que deux listes ont été déposées :

Liste complète « Vivre ensemble à LANGON » représentée par Mr Jean Yves COLLEAUX, Mme Andrée LE ROUX, Mr Bertrand ROUINSARD, Mme Marylène MATHURIN, Mr Christian COUPARD et Mme Virginie BOUGOT,

Liste incomplète « Langon en chemin » représentée par Mme Rosane GAUVIN et Mr Fabien PASQUET.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Monsieur le Maire indique que doivent être élus trois délégués et trois suppléants.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe et l'a déposé dans l'urne.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501455-20260605-2026_063-DE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 14
- Bulletin blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 14
-

Ont obtenu :

- Liste « Vivre ensemble à Langon » : 12
- Liste « Langon en chemin » : 2

La liste « Vivre ensemble à Langon » obtient 12 suffrages.

Mr le Maire proclame les élus délégués de la liste « Vivre ensemble à Langon » :

Mr Jean Yves COLLEAUX, Mme Andrée LE ROUX, Mr Bertrand ROUINSARD.

Ensuite, Monsieur le Maire proclame les élus suppléants :

Mme Marylène MATHURIN, Mr Christian COUPARD et Mme Virginie BOUGOT.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean Yves COLLEAUX

